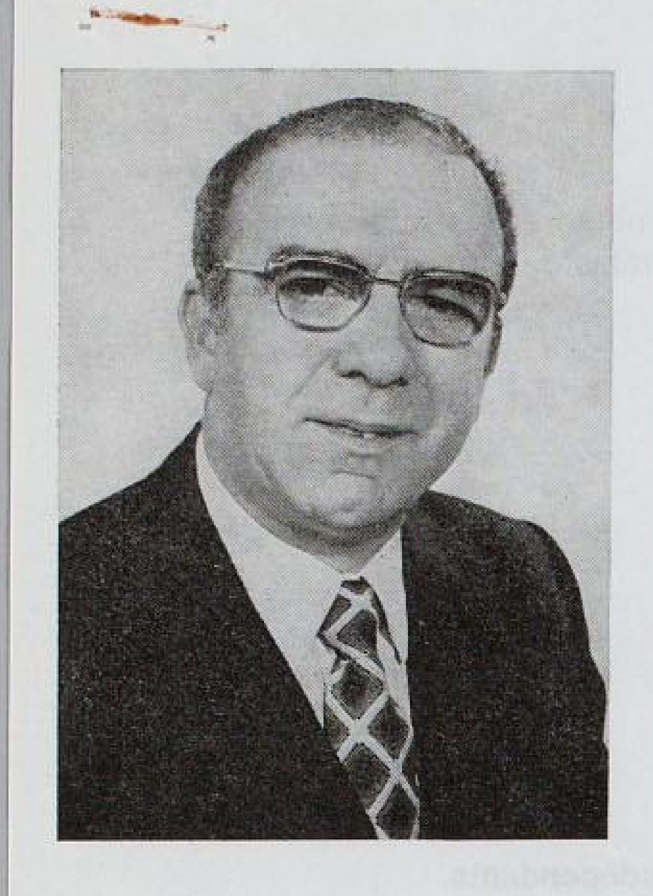
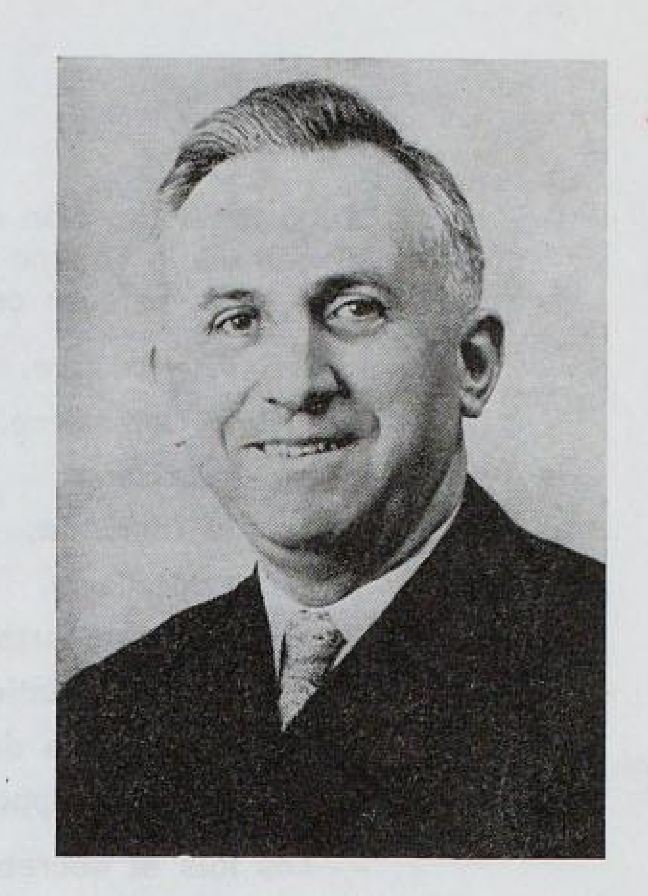




DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE

ELECTIONS LÉGISLATIVES

du 4 Mars 1973

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Electrices, Electeurs,
Mes Chers Compatriotes,

Depuis plus de DIX ans, en 1962, en 1967 et en 1968, vous m'avez manifesté votre confiance et désigné pour être votre représentant à l'Assemblée Nationale.

Dans des circonstances parfois difficiles, j'ai pris des responsabilités que vous attendiez de moi pour défendre vos convictions, vos libertés et, assurer auprès du Gouvernement la défense des Lozériens et l'avenir de votre Département.

L'œuvre entreprise par la Vme République, dans la paix, doit se poursuivre.

L'essor économique et la prospérité de votre pays sont l'enjeu de la continuité des institutions auxquelles vous êtes et resterez fidèles.

Au moment où cette législature arrive à son terme et où vous êtes appelés à élire ceux qui, pendant les années à venir, assureront l'avenir de la France et du Département de la Lozère, je sollicite une nouvelle fois vos suffrages.

Mon suppléant, René AURAND, est comme moi, Lozérien, originaire de la Région de Langogne.

Homme dynamique, responsable d'activités commerciales et industrielles, ancien officier et résistant, très attaché lui aussi à ce Département, se dévouera à mes côtés au service des Lozériens et je suis persuadé que nous pourrons ensemble œuvrer pour le bien de notre Pays.

● SUR LE PLAN NATIONAL

Vous connaissez mes positions dans le domaine politique, Député de la Majorité, j'ai toujours défendu vos idées et, participé au soutien du Président de la République et du Gouvernement de la France.

Appartenant à la Majorité Gouvernementale nous nous présentons à vous comme candidats investis par les Républicains Indépendants et l'Union des Démocrates de la Vme République.

● POUR LE DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE

Né en Lozère, exerçant à MENDE comme Médecin depuis bientôt 27 ans, fils d'agriculteurs, je connais tous les problèmes que rencontrent les habitants de ce Département.

C'est pourquoi j'ai toujours orienté mon action, et je vous l'ai déjà dit, vers un seul but : **la prospérité et l'avenir de la Lozère.**

J'ai attiré l'attention du Gouvernement sur notre Département à l'occasion des nombreuses interventions que j'ai faites à la Tribune de l'Assemblée Nationale et dans les réunions de Commissions et, obtenu des avantages importants en ce qui concerne :

l'Agriculture,
le Commerce,
l'Artisanat,
le Tourisme,
l'Hôtellerie,
les Transports,
les Implantations Industrielles,
la Création des Zônes de Rénovation Rurales,
les aides apportées aux Agriculteurs.

— **Les lois et décrets en faveur des Artisans, Commerçants et Travailleurs Indépendants.**

— **L'amélioration du sort des personnes âgées.**

— **Les mesures en faveur des Travailleurs et des Jeunes :** formation permanente et centres de formation professionnelle,

ont toujours fait l'objet de mon action à l'Assemblée Nationale.

Le sort des Anciens Combattants, la Reconnaissance pour les Anciens d'Algérie du Titre d'Ancien Combattants (je suis signataire de propositions de Lois dans ce sens) m'a toujours préoccupé et je ne cesserai d'œuvrer en leur faveur.

NOUS POURSUIVRONS NOTRE ACTION

— **pour améliorer la condition des personnes âgées par une augmentation substantielle de l'Allocation vieillesse ;**

— **pour obtenir le relèvement des bas salaires et assurer la sécurité de l'emploi pour l'ensemble des Travailleurs** (des mesures importantes ont déjà été prises à cet égard) ;

— **pour améliorer la vie des différentes classes sociales et apporter à tous un niveau de vie supérieur ;**

— **pour permettre aux jeunes de notre Pays d'accéder aux emplois qui leur conviennent ;**

— **pour maintenir la population du Département de la Lozère par la création d'emplois ;**

— **pour la promotion sociale de la femme et pour une vie exempte de contraintes.**

Vous savez que j'ai toujours été à votre disposition, en toutes circonstances, pour vous aider à résoudre les difficultés et les problèmes auxquels vous êtes confrontés et, je vous affirme que ce sera pour moi l'un de mes principaux objectifs.

Dans une conjoncture électorale qui ne saurait vous échapper vous voterez en toute liberté et dès le premier tour des élections législatives pour le respect de vos libertés, pour votre sécurité, pour la continuité de l'expansion, pour l'avenir et la prospérité du Département de la Lozère et de la France.

Docteur Pierre COUDERC
Députe de la Lozère
Conseiller Général de Mende

René AURAND
Commerçant
LANGOGNE

CANDIDATS DE LA MAJORITE

Républicains Indépendants
Union des Démocrates pour la Ve République

IMP CHAPTAL - MENDE